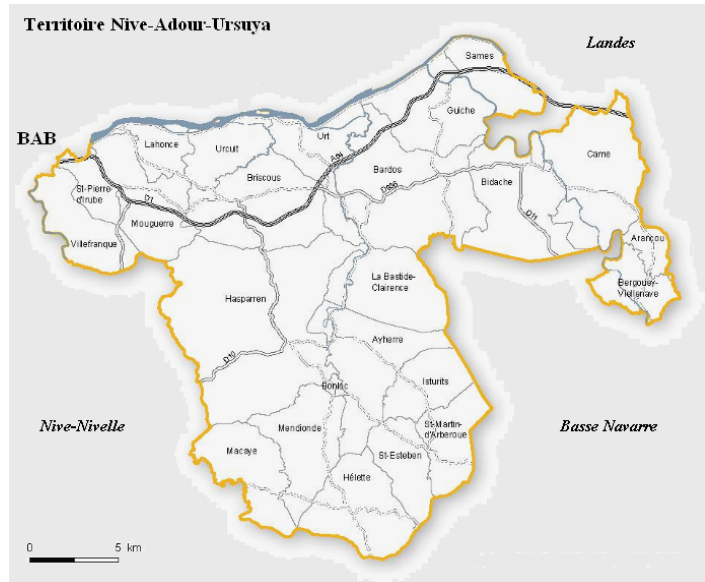




Synthèse de la CHARTRE DE TERRITOIRE NIVE-ADOUR-URSUIA*

Vivre et s'investir dans un territoire partagé et solidaire

En décembre 2004, le territoire **Nive-Adour-Ursuya** (24 communes et 35000 habitants) s'est engagé dans une démarche de développement local au travers de la procédure régionale « **Projet Collectif de Développement (PCD)** ». Portée par une réflexion globale, associant un panel représentatif de la population, la **charte de territoire** Nive-Adour-Ursuya s'est construite autour d'une **démarche démocratique et citoyenne**. Son objectif est de parvenir, dès le début du printemps 2006 à la réalisation d'un **programme d'actions** qui sera contractualisé avec les partenaires institutionnels au rang desquels figurent le Conseil régional, le Conseil général et l'Etat. Elle repose sur une participation de plus de 200 personnes, réparties en 4 commissions et une dizaine de groupes de travail. Aujourd'hui, à travers ce document, les élus du territoire associés aux représentants de la population (le Conseil Local de Développement) définissent une **stratégie cohérente**, et présentent **des priorités**, adaptées aux réalités, pour les années à venir :



Offrir une meilleure cohésion sociale et territoriale

RENFORCER ET MUTUALISER LES ORGANISATIONS DE SERVICES

- Offrir de nouvelles conditions de vie pour les personnes en situation de handicap
- Diversifier l'offre en matière de prise en charge des personnes âgées
- Organiser les services de garde des enfants
- Agir pour l'insertion des jeunes dans la société
- Développer une offre de mobilité à la personne
- Organiser la vie associative
- Développer les activités sportives
- Accéder à la vie publique locale
- Suivre et accompagner les orientations du CDPB sur les questions sanitaires

ORGANISER, AMENAGER ET OPTIMISER LE CADRE DE VIE

- Répondre aux besoins de l'habitat
- Aménager les centres-bourgs
- Définir un projet de réalisation d'équipements d'assainissement collectif
- Avoir une approche prospective de l'espace agricole et des exploitations agricoles
- Elaborer un document de référence paysager et patrimonial
- Entretien de l'espace forestier et le paysage des coteaux et moyennes montagnes

* Communautés de communes de Bidache (Arancou, Bergouey, Bidache, Came, Guiche, Sames), du Pays de Hasparren (Ayherre, Bonloc, Briscous, Hasparren, Hélette, Isturits, Macaye, Mendionde, St Esteben, St Martin d'Arberoue), Nive-Adour (Lahonce, Mouguerre, St Pierre d'Irube, Urcuit, Villefranque), communes de Bardos, La Bastide Clarence et Urt.

* Source cartographie – réalisé à partir d'une carte de l'Agence d'urbanisme Adour Pyrénées – 2005

- Organiser la concertation et répondre à de nouveaux objectifs environnementaux
- Informer, sensibiliser, éduquer à l'environnement
- Etudier et promouvoir le développement des énergies alternatives

LE CADRE DE VIE ANIMER LE TERRITOIRE

- Renforcer la démarche participative
- Organiser la connaissance du territoire

Dynamiser l'économie locale

FAVORISER LA CREATION D'EMPLOI EN ASSURANT LA COMPETITIVITE DU TERRITOIRE

- Restructurer l'artisanat et le commerce
- Accompagner les filières de production
- Accompagner spécifiquement le secteur de l'artisanat d'art
- Accompagner spécifiquement les secteurs de l'hébergement et de la restauration
- Développer une offre immobilière et foncière à destination des activités économiques
- Améliorer l'attractivité territoriale en favorisant sa desserte et ses équipements
- Redéfinir les périmètres d'animation économique
- Développer la formation et la recherche

CONFORTER LE TISSU AGRICOLE ET FACILITER SA DIVERSIFICATION

- Diversifier l'activité agricole en confortant et en développant l'existant, en étudiant de nouvelles productions
- Favoriser la transmission des exploitations et l'installation
- Analyser la filière agro alimentaire

ORGANISER ET PROMOUVOIR L'ECONOMIE TOURISTIQUE

- Promouvoir le territoire
- Accueillir, retenir et fidéliser les touristes
- Organiser et mutualiser l'animation touristique

Révérer et identifier le territoire

VALORISER LA DIVERSITE DES RICHESSES CULTURELLES ET PATRIMONIALES

- Mettre en valeur les richesses patrimoniales
- Assurer l'échange et la découverte du bassin de l'Adour
- Participer à l'éveil des enfants à la culture
- Susciter des créations artistiques

**Chaque citoyen (habitant, responsable associatif, économique, social et politique)
peut devenir acteur en déposant un projet collectif et structurant,
répondant aux orientations de la charte.**

Elle est mise à votre disposition dans chaque mairie, communauté de communes et au Syndicat mixte Nive-Adour-Ursuya, et détaille l'ensemble des orientations ci-dessus décrites.

Pour tout dépôt de projet, veuillez contacter le Syndicat mixte Nive-Adour-Ursuya au
05.59.70.24.49

Aussi, nous avons l'honneur de vous convier à la présentation de la stratégie du territoire
Nive-Adour-Ursuya le :

17 décembre 2005 à 10h15

Salle Inessa de Gaxen à La Bastide Clairence

En présence de Mr Lasserre – Président du Conseil Général et
de Mr Labazée - Vice-Président du Conseil Régional

*Catherine CANDERATZ, Présidente
Conseil Local de Développement*

*Michel DALLEMANE, Président
Syndicat Mixte Nive-Adour-Ursuya*